

HMI CGT – Heure Mensuelle d'Information

Lundi 19 mai 2025 de 14h à 17h

91

la
cgt

Territoriaux
de Fleury-Mérogis

Salle Gavroche – Rue Roger Clavier – Fleury-Mérogis

À l'ordre du jour :

- Actualité nationale et locale
- Indemnisation en cas de congé maladie.
- **Pétition pour une indemnisation à 100 % en cas de congé maladie**
- **Pétition pour la retraite à 60 ans**
- forfait mobilité durable
- Participation prévoyance maintien de salaire et mutuelle
- Annualisation des services :
Calculs à connaître
- Contrats de travail :
CDD sur postes permanents
Contrats à 28,53 % du temps de travail : qu'est-ce que cela signifie ?
- Réorganisations sans passage en instance :
Rappel de l'obligation de consultation des représentants du personnel
De plus en plus de décisions prises sans avis formel : **une dérive inquiétante !**
- **Questions diverses**

Venez nombreux pour vous informer et faire entendre votre voix !

Le droit syndical comporte la possibilité pour les fonctionnaires et les agents contractuels de bénéficier d'HMI (d'heures mensuelles d'information syndicale), l'agent peut donc assister à l'une de ces réunions. Néanmoins il doit avertir son responsable de service qu'il se rend à l'HMI.

FIER-E-S
D'ÊTRE FONCTIONNAIRES
ET AGENTS PUBLICS !